



Commune de Yens
CH ♦ 1169 YENS

Leçons surveillées des 7P et 8P enclassés à Yens

Demande d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023

Coordonnées de l'élève :

Nom et prénom : Masculin / Féminin

Date de naissance : Degré scolaire à la rentrée 2022 :

Adresse : rue, numéro :
NPA, ville :

Nom et prénom de l'enseignant ou de l'enseignante :

Parents ou personne responsable de l'inscription et du paiement :

Père (nom, prénom) : N° de tél :

Mère (nom, prénom) : N° de tél :

Autre (précisez le lien + nom, prénom) :
N° de tél :

Adresse pour l'envoi de la facture (si différent de l'élève) :

Adresse mail (**écrire lisiblement, merci**) :

Urgence, numéro(s) de téléphone permettant de vous joindre en tout temps :

Fréquentation : mardi **OU** jeudi **un seul jour possible** de 12h40 à 13h40

Si un enfant n'a régulièrement pas de devoirs, les parents en seront informés et si la situation devait perdurer, il sera exclu au profit d'autres enfants

Tarif : Fr. 5.00 par leçon (par facture aux parents)

Transport : La responsabilité de la Commune de Yens n'est pas engagée durant les trajets du lieu de repas à celui des devoirs surveillés et des devoirs surveillés au collège.

Repas Les parents inscrivant leur enfant aux devoirs surveillés renoncent à l'inscription à l'UAPE le midi ce jour-là.

Lieu, date :

Signatures : Père

Mère

Autre responsable

L'Administration communale quittancera par mail la réception du présent formulaire et vous confirmera ultérieurement l'inscription de votre enfant / vos enfants

Ce document est à retourner, dûment complété et signé à la Bourse communale de Yens ou par mail à bourse@yens.ch